

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 16 avril 2021 à 8 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

[CE-2021-0790](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour le nettoyage journalier de certaines rues - Secteur des carrières - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 75140) - [AP2021-257](#) (CT-2532463) — (Ra-2268)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Les Entreprises Trema inc.*, du contrat pour le nettoyage journalier de certaines rues - Secteur des carrières - Arrondissement des Rivières, de la date d'adjudication au 28 octobre 2022, pour une somme de 202 230 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75140 et à sa soumission du 11 mars 2021, conditionnellement à l'appropriation des sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* (VC2021-004).

CE-2021-0791 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Lanterne Digitale S.M. inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Vitrine technologique du Ebooth3D Digital* - **DE2021-412** (CT-DE2021-412) — (Ra-2268)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Vitrine technologique du Ebooth3D Digital*;
 - 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Lanterne Digitale S.M. inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0792 Appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, pour des travaux de compétence de proximité - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, pour des travaux de compétence d'agglomération - **VC2021-004** (CT-VC2021-004) — (Ra-2268)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la libération des sommes inutilisées qui sont affectées à un projet terminé de compétence de proximité admissible au *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* présentées à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier un montant de 27 610 \$, à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, afin de réaliser les travaux de nettoyages supplémentaires dans les rues avoisinantes du secteur des carrières Louis–XIV et Pierre–Bertrand de compétence de proximité.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville le soumettre, au conseil d'agglomération:

- 1° l'autorisation de la libération des sommes inutilisées qui sont affectées à un projet terminé de compétence d'agglomération admissible au *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* présentées à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° l'appropriation d'un montant de 184 707 \$, à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, afin de réaliser les travaux de nettoyages supplémentaires dans les rues avoisinantes du secteur des carrières Louis–XIV et Pierre–Bertrand de compétence d'agglomération.
-

CE-2021-0793 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Marie-Pierre Raymond (ID. 037857) à titre de directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - RH2021-301 (CT-RH2021-301) — (Ra-2268)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Marie-Pierre Raymond (ID. 037857), pour agir à titre de directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (poste no 43001), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0794 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Patrick Bastien (ID. 086167), directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - RH2021-308 (CT-RH2021-308) — (Ra-2268)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Patrick Bastien (ID. 086167), directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles (D081) (poste no 30932), afin de modifier sa rémunération, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0795 Adoption du *Règlement modifiant le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à l'agrandissement d'une aire de grande affectation Centre majeur d'activités dans le secteur D'Estimauville et à l'agrandissement du territoire d'application du Programme particulier d'urbanisme du secteur D'Estimauville, R.V.Q. 2981, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-060 (Ra-2268)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à l'agrandissement d'une aire de grande affectation Centre majeur d'activités dans le secteur D'Estimauville et à*

*l'agrandissement du territoire d'application du Programme particulier
d'urbanisme du secteur D'Estimauville, R.V.Q. 2981;*

- 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
-

La séance est levée à 8 h 45

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Julien Lefrançois
Assistant-greffier

JL/fb